

Image not found or type unknown



Problème réparation

Par **Jessica54**, le **29/07/2019** à **11:28**

Bonjour ,

j'ai fais réparer mon alternateur il y'a un an et deux mois dans un garage qui m'a facturé cela 600e .

Un an et deux mois après mon alternateur vient de relâcher , une telle pièce doit durer 150 000 km environ j en ai fais à peine 20 000 .

Le garage me dit que la pièce est garantie que un an , que puis je faire ? Quel recours puis je avoir ?

Merci d'avance de votre réponse

cordialement